

Programme d'études

V I O L O N



TABLE DES MATIERES

Page-s	
2	Tableau synoptique
3	Degrés des études
4	Minutage des accompagnements
5-7	Programme d'études et œuvres de référence
8	Règlement du certificat AVCEM
9	Programme du certificat AVCEM
10-12	Certificat supérieur
13	Classe "adulte" et Coordonnées du doyen

Lausanne, juin 2008

MS/ea

TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Préparatoire 1 an 40' / hebd.

Elémentaire 1 à 3 ans 40' / hebd.

Moyen 1 à 3 ans 40' / hebd.

Secondaire 1 à 3 ans 40' / hebd.

Voie Certificat

Secondaire supérieur 1 1 an 50' / hebd.

Secondaire supérieur 2 1 an 50' / hebd.

Secondaire supérieur 3 1 an 50' / hebd.

Certificat 1 à 2 ans 60' / hebd.

Voie Attestation

Secondaire supérieur 1 1 an 50' / hebd.

Secondaire supérieur 2 1 an 50' / hebd.

Secondaire supérieur 3 1 an 50' / hebd.

Attestation 1 an 60' / hebd.

Certificat AVCEM

Attestation d'études

Examen d'admission en certificat supérieur

Cert. Sup. I 1 an 70' / hebd.

Cert. Sup. II 1 an 70' / hebd.

Cert. Sup. III 1 an 70' / hebd.

Cert. Sup. IV 1 an 70' / hebd.

Certificat Supérieur

- Préparatoire
(40'/hebd. – durée 1 an)
- Elémentaire
(40'/hebd. - durée 1 à 3 ans)
- Moyen
(40'/hebd. - durée 1 à 3 ans)
- Secondaire
(40'/hebd. – durée 1 à 3 ans)
- Secondaire supérieur 1 – voies
certificat et attestation
(50'/hebd. – durée 1 an)
- Secondaire supérieur 2 – voies
certificat et attestation
(50'/hebd. – durée 1 an)
- Secondaire supérieur 3 – voies
certificat et attestation
(50'/hebd. – durée 1 an)
- Certificat
(60'/hebd. – durée 1 à 2 ans)
En fin de dernière année, examen de
certificat non professionnel
- Admission – avec examen – en classe de
certificat supérieur, pré-HEM ou HEMU

A la fin de l'année, le professeur et le directeur (ou son représentant) déterminent le degré dans lequel l'élève poursuit ses études

Examen de passage en fin de degré
(le retour de voie attest. en cert. est possible en tout temps, au terme de chaque examen)

- Attestation
(60'/hebd. – durée 1 an)
Examen semblable à la voie certificat mais allégé et/ou
audition finale
attestation d'études non professionnelles

MINUTAGES DES ACCOMPAGNEMENTS

Elémentaire	8 minutes/mois
Moyen	8 minutes/mois
Secondaire	8 minutes/mois
Secondaire supérieur 1 voies certificat et attestation	10 minutes/mois
Secondaire supérieur 2 voies certificat et attestation	50 minutes/mois
Secondaire supérieur 3 voies certificat et attestation	50 minutes/mois
Attestation	60 minutes/mois
Certificat	60 minutes/mois
Certificat supérieur I, II, III et IV	70 minutes/mois

PROGRAMME D'ETUDES

<i>Niveau</i>	<i>Durée de l'examen</i>	<i>Programme</i>
Préparatoire	10'	<ul style="list-style-type: none"> - Gamme de sol majeur, 2 octaves - Archet : petit exercice avec liaisons par 2, 3 ou 4 - Petits morceaux à choix - Morceau imposé
Elémentaire	10'	<ul style="list-style-type: none"> - Petite étude libre (comprenant les difficultés mentionnées) - Morceau à choix - Morceau imposé - Lecture à vue (courte et simple) <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Positions 1 à 2 et 1 à 3 - Doubles-cordes simples - Coups d'archet variés : détaché, piqué, martelé, rythmes pointés, combinaisons diverses avec liaisons
Moyen	15'	<ul style="list-style-type: none"> - Etude libre (ou deux ½ études) comprenant les difficultés mentionnées - Morceau à choix - Morceau imposé - Lecture à vue <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Positions 1 à 5 - Poursuivre l'étude des doubles-cordes - Poursuivre l'étude des coups d'archet variés (rythmes divers binaires ou ternaires, simples ou composés), développer le staccato et les notes >.
Secondaire	15'	<ul style="list-style-type: none"> - Etude libre (ou deux ½ études) comprenant les difficultés mentionnées - Morceau à choix - Morceau imposé - Lecture à vue <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ½ position et positions 1 à 7 - Gammes sur 3 octaves de sol, la bémol et si bémol majeur ; sol, la et si mineur - Archet : utilisation aisée de la totalité de l'archet, spiccato - Développer la sonorité et l'expressivité

<i>Niveau</i>	<i>Durée de l'examen</i>	<i>Programme</i>
Secondaire supérieur 1	15'	<ul style="list-style-type: none"> - Etude (voir ci-après) ou pièce pour violon seul - Morceau libre - Morceau imposé - Lecture à vue <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Commencer l'étude des gammes selon Flesch ou Galamian - Etudes en doubles-cordes (ex. Polo) - Etudes (ex. Mazas op. 36/1+2, Sitt)
Secondaire supérieur 2	15'	<ul style="list-style-type: none"> - Etude (voir ci-après) ou pièce pour violon seul - Morceau libre - Morceau imposé - Lecture à vue <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'étude des gammes selon Flesch ou Galamian - Continuer l'étude des doubles-cordes (Polo, Bloch) - Etudes (ex. Mazas op. 36/1+2, Sitt, Dont Vorübungen) - Développer la connaissance des styles et époques
Secondaire supérieur 3 et Attestation	20'	<ul style="list-style-type: none"> - Etude (voir ci-après) ou pièce pour violon seul (Fantaisie de Telemann, éventuellement mvt isolé d'une Sonate ou Partita de Bach ou moderne) - Morceau libre (mouvement de concerto ou de sonate, ex. Haydn Sol majeur, Sonatines de Schubert, Sonatine de Dvorak) - Morceau imposé - Lecture à vue <p><u>Technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'étude des gammes selon Flesch ou Galamian - Etudes en doubles-cordes (Polo, Bloch, Sitt no 5) - Etude de Mazas, Dont et Sitt, commencer Kreutzer et Fiorillo) - Elargir les connaissances des styles et époques, 20^{ème} siècle compris

ŒUVRES DE REFERENCE AU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Niveaux		Œuvres
de à	Préparatoire Elémentaire	Waggon Wheels : Les Patineurs
de à	Elémentaire Moyen	Küchler : Concerto en Ré, op 15
de à	Moyen Secondaire	Portnoff : Fantaisie russe n° 1
de à	Secondaire Secondaire supérieur 1 voie certificat	Seitz : Concerto en Ré maj, 1 ^{er} mvt
de à	Secondaire Secondaire supérieur 1 voie attestation	Vivaldi : Concerto en sol mineur, 3 ^{ème} mvt
de à	Secondaire supérieur 2 à secondaire supérieur 2 voie certificat	Accolay : Concerto
de à	Secondaire supérieur 2 à secondaire supérieur 2 voie attestation	Haydn : Concerto en sol, 1 ^{er} mvt (sans cadence)
de à	Secondaire supérieur 3 à secondaire supérieur 3 voie certificat	G.-F. Telemann : Fantaisie n° 7 en Mi bémol majeur
de à	Secondaire supérieur 3 à secondaire supérieur 3 voie attestation	G.-F. Telemann : Fantaisie n° 10
de à	Secondaire supérieur 3 à Certificat	J. Albeniz : Cancion
de à	Secondaire supérieur 3 voie attestation à Attestation	B. Martinu : 1 ^{ère} Arabesque
Certificat AVCEM		L. V. Beethoven : Romance en Fa majeur
Attestation d'études		Dvorak : Sonatine 1 ^{er} mvt
Certificat sup. I à II		J.-S. Bach : Partita en ré mineur 2 mvts
Certificat sup. II à III		Schumann : Sonate en la mineur 1 ^{er} mvt
Certificat supérieur		Pugnani-Kreisler : Prélude et Allegro



EXAMENS DE CERTIFICAT NON PROFESSIONNEL

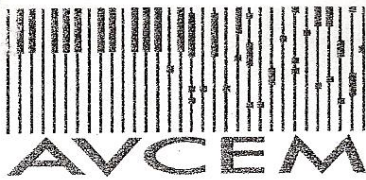
Instructions générales et règlement

Introduction: Le certificat non professionnel atteste la fin du cycle d'études défini par les structures d'enseignement de l'AVCEM. Un programme d'examen et des exemples de pièces sont définis par les professeurs de chaque branche.

Ce certificat ne donne ni droit ni priorité pour une entrée en classe professionnelle ou en classe de certificat supérieur. Cette dernière est décidée sur la base d'un examen propre aux institutions offrant cette formation.

1. Les examens de certificat AVCEM sont organisés chaque année dans une école de l'AVCEM. Les tâches administratives incombent au secrétariat de l'AVCEM.
2. Le jury d'examen est composé en principe de deux experts, dont un au moins enseigne au niveau du : Certificat non-professionnel, mais pas dans une école de l'AVCEM. Il est présidé par le responsable de l'école qui organise les examens et qui a voix consultative. En outre, un délégué du comité de l'AVCEM assiste aux examens avec voix délibérative.
3. En accord avec les professeurs concernés, l'école désignée et le délégué du comité proposent les jurys au comité qui les nomme.
4. Les décisions du Jury sont irrévocables.
5. L'examen comprend une seule session et a lieu dans les deux premières semaines de mai. Il est public. La session du certificat *jazz* est divisée en deux parties.
6. La durée de la musique présentée à l'examen est fonction du type d'instrument/voix; (voir le programme d'examen) elle n'excède en aucun cas 35 minutes. L'examen dure au maximum 40 minutes, sans compter le temps de délibération (10 minutes).
7. Les programmes d'examens sont spécifiés dans un document annexe qui fait partie intégrante du présent règlement. Ils comprennent dans tous les cas des pièces d'époques et de styles différents.
8. Les pré-inscriptions devront parvenir au secrétariat de l'AVCEM le 15 octobre au plus tard.
9. Les candidats ont la possibilité de se familiariser avec les lieux de l'examen au cours d'une séance mise sur pied par l'école organisatrice. (30 minutes par candidat)
10. Le certificat AVCEM n'est délivré que si le candidat peut donner la preuve qu'il a réussi l'examen de solfège correspondant au niveau de ce certificat. Sinon une attestation provisoire lui sera remise, en attendant que cette exigence soit satisfaite.
11. Les certificats sont remis par le Président de l'AVCEM à l'occasion d'une cérémonie de Palmarès.
12. Le candidat envoie au secrétariat de l'AVCEM le programme de son examen **dactylographié** avec le minutage exact des pièces prévues. Une partition de chaque pièce jouée sera remise par l'élève au jury lors de l'examen.
13. Il est souhaitable mais non obligatoire qu'une ou plusieurs pièces(s) soi(en)t mémorisée(s). **Les pièces sont exécutées en principe sans reprises.**
14. Le professeur assiste aux examens et à la délibération du jury avec voix consultative. Le jury, après délibération, communique au candidat les grandes lignes de son évaluation. Il peut demander le huis clos pour une partie de la délibération.
15. Une finance d'inscription aux examens est perçue au moment de l'inscription définitive. Son montant est fixé par le comité.
16. L'AVCEM ne prend pas en charge les frais d'accompagnement.

Juin 2001



CERTIFICAT AVCEM EXAMEN DE VIOLON

Programme de l'examen

- Un ou deux mouvements d'un Bach solo ou d'une Fantaisie de Telemann
- Un mouvement de concerto avec cadence
- Un mouvement d'une sonate ancienne ou classique
- Une pièce de « genre », ou romantique ou moderne
- Si la durée de l'examen le permet, musique de chambre en option.

Exemples d'oeuvres Les exemples ci-dessous ne sont pas contraignants mais fixent le niveau de difficulté.

SOLO	Bach	2 ^{ème} sonate en la min. : Allegro 2 ^{ème} partita en ré min. : Allemande ou Gigue 3 ^{ème} partita en Mi maj. : Gigue
FANTAISIES	Telemann	N° 1, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements N° 7, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements N° 9, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mvts. N° 12, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mouvements
CONCERTOS, SONATES ET SONATINES	Bach Bach Mozart Mozart Mozart Viotti Beethoven Wieniawsky Svendsen Schubert Schubert Dvorák Hindemith	La min. 1 ^{er} et 2 ^{ème} mvts ou 3 ^{ème} mvt. Mi maj., 1 ^{er} ou 2 ^{ème} mvt. « Adelaïde » (sans cadence), 1 ^{er} ou 2 ^{ème} mvt. KV 211, 1 ^{er} mvt. ou 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mvts (sans cadence) KV 301 à 306, 1 ^{er} mvt. N° 23, 1 ^{er} mvt. Romance en Fa maj. Légende Romance Sonatine N° 1, 1 ^{er} ou 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} mvt. Sonatine N° 2, 1 ^{er} mvt. Sonatine, 2 ^{ème} et 3 ^{ème} mvts. ou 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mvts. Sonate en Mib, 1 ^{er} mvt.
PIEVES MODERNES ET DE GENRE PIECE MODERNE ET DE GENRE	Bériot Brahms Tchaïkovski Dvorák J. Nin Kreisler Debussy (Duschkin) Ravel Martinu Elgar Bartok Schibler Kelterborn	Airs variés : thème et 2 variations à choix Valse en La maj. - 1 ou 2 danses hongroises Mélodie Op. 42 4 pièces romantiques, 1 ^{er} et 2 ^{ème} mvts. Humoresque 5 commentaires : 1 ^{er} mvt. Liebeslied, Sicilienne et Rigaudon, Le Tambourin La fille aux cheveux de lin Habanera 7 arabesques : 1 ou 2 arabesques Chanson du matin, chanson de nuit (Novello) Danse roumaine : 2 ou 3 mvts. à choix Contra Faedum, 1 ou 2 études 5 Essais : 1 mvt. à choix

Juin 2001

- Certificat supérieur I
(70'/hebd. - durée 1 an)

- Certificat supérieur II
(70'/hebd. - durée 1 an)

Examen de passage à la fin de la 2^{ème} année

- Certificat supérieur III
(70'/hebd. - durée 1 an)

- Certificat supérieur IV
(70'/hebd. - durée 1 an)

A la fin de la dernière année, examen de
certificat supérieur (éliminatoire à huis clos et
final public)

Il est possible de se présenter à l'examen final au terme de la 3^{ème} année, avec l'accord du professeur et de la Direction (demande écrite).

- Le Certificat supérieur est proposé à des élèves non professionnels, doués, désireux de poursuivre l'étude d'un instrument ou du chant au-delà du niveau certificat, sans pour autant envisager des études professionnelles.

- L'admission en certificat supérieur **dépend de l'obtention du certificat de solfège** non professionnel (ou équivalent), du certificat instrumental ou vocal non professionnel (ou équivalent) et d'un examen instrumental comprenant trois pièces d'époques différentes. Les inscriptions sont prises jusqu'au 31 mai de chaque année.

Programme d'examen pour l'entrée en certificat supérieur

Même programme que pour le Certificat, au minimum trois pièces de genre et d'époque différente.

Programme pour l'examen de certificat supérieur

Récital public durée 50 minutes (discussion de 10 minutes comprise)

Programme de 30 à 40 minutes comprenant au minimum 4 pièces, proposant :

- des styles différents (baroque, classique, romantique ou XXème siècle)
- des formes diverses (violon seul, sonates, pièces de genre, pièce concertante)

Le candidat peut présenter de la musique de chambre (dès 3 instruments) dans la formation de son choix.

Exemples d'œuvres :

Solos :

Bach Sonates et Partitas
Telemann Fantaisies no 2, 3, 4, 5, 6

Concertos :

Mozart Concertos no 1 à 5
Haydn Concerto en la maj ou do maj
Bruch Concerto en sol min

Sonates :

Tartini Sonates en si min, sol min
Veracini Sonate en mi min op 2 no 8
Mozart Sonate KV 454
Beethoven Sonates no 1, 5, 6
Brahms Sonates
Schumann Sonate no 1
Franck Sonate en La maj
Hindemith Sonate op 11 no 1

Pièces de genre :

Vitali Chaconne
Dvorak Romance op 11
Fauré Andante op 75
De Falla Suite populaire espagnole
Messian Thème et variations

CLASSE "ADULTE"

Ces classes sont destinées aux élèves hors des limites d'âges.

Deux types de cours vous sont proposés :

- cours individuel de 40 minutes
- cours individuel de 50 minutes

Il est possible de regrouper 2 cours tous les quinze jours (à définir avec le professeur).

Le solfège n'est pas obligatoire. Par contre, il est possible de suivre les cours au sein des classes actuelles, dans la mesure des places disponibles.

Il n'y a pas d'examens, le programme est libre.

DOYEN

Monsieur Marcel Sinner
ch. des Fontannins 16b
1066 Epalinges
tél. 079 668 02 84